



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune de Criel sur Mer (76910)

Hospice Saint Louis

2) Procédure de passation : Procédure adaptée suivant article 28 du Code des Marchés Publics

3) Mode de dévolution : En entreprises séparées (avec possibilité de répondre à plusieurs lots)

4) Objet du marché : Aménagement d'un pôle social et jeunesse

5) Lieu d'exécution : Manoir de Briançon-Place du Général de Gaulle-76910 CRIEL SUR MER

6) Délai d'exécution global: 6 mois y compris période de préparation

7) Critères de jugement des offres :

Les critères d'attribution, suivant le règlement de consultation, sont

les suivants : - Le prix de l'offre (40%)

- La valeur technique de l'offre au regard du mémoire (60%)

8) Numéros et désignation des lots :

LOT 1	Déconstruction-Maçonnerie-Carrelage
LOT 2	Menuiseries extérieures- Menuiseries intérieurs- Platrerie-Plafonds suspendus
LOT 3	Plomberie-Sanitaire
LOT 4	Electricité-chauffage-Ventilation
LOT 5	Revêtement des sols souples

9) Modalité d'obtention du dossier :

Le dossier de consultation des entreprises est remis à chaque candidat qui en fait la demande sous forme dématérialisée. Les frais de reproduction et de transmission de document papier sont à la charge des entreprises.

Ces documents sont également disponibles en version dématérialisée sur le site <https://marchespublics.adm76.com> et sur le site de Criel sur Mer : <https://criel-sur-mer.fr>

10) Renseignements et justifications à produire :

- Déclaration du Candidat (formulaires DC1 et DC2)
- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales
- Lettre de candidature par lot, si le soumissionnaire fait acte de candidature pour plusieurs lots
- Copie du jugement dans le cas d'un redressement judiciaire
- Attestations sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire, pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341- 6, LL125-1, et L 125-3 du Code du Travail
- Une liste des références professionnelles récentes concernant des travaux de même type

Les qualifications professionnelles

- Une attestation délivrée par la compagnie d'assurance auprès de laquelle il a souscrit sa police personnelle de responsabilité décennale et civile.
- Une attestation du candidat qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction à concourir
- Une attestation de visite des lieux obligatoire
- Un mémoire relatif à l'organisation de la qualité, des moyens humains et matériels que l'entreprise propose pour la réalisation des travaux

11) Renseignements complémentaires :

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser à :

Pour les renseignements administratifs :

Mairie de CRIEL SUR MER
Place du Général de Gaulle
76910 CRIEL SUR MER
Mme FRETE-MACHARD Séverine-
Tel : 02.35.50.51.20- Fax : 02.35.50.22.37
Courriel : mairie@criel-sur-mer.fr

Pour les renseignements techniques

A la maîtrise d'œuvre :

A4 ARCHITECTES
24 rue Sœur Sainte Fideline
76260 EU
Tel : 02.35.86.11.90
Fax : 02.35.50.99.82
Courriel : accueil@a4architectes.com

12) Date limite de réception des offres:

Vendredi 29 Janvier 2016 à 17 Heures en Marie de CRIEL SUR MER

13) Date d'envoi de l'avis à la concurrence:

Le jeudi 16 Décembre 2015